



# Gestion et aménagement du temps de travail

## Contexte

- La gestion et l'aménagement du temps de travail est un sujet majeur pour les employeurs du secteur associatif.  
La réglementation du temps de travail a beaucoup évolué avec la loi du 20 août 2008 portant réforme du temps de travail et la loi travail de 2016.  
Il est donc nécessaire d'actualiser ses connaissances et de connaître les opportunités de négociation collective sur ce thème.  
Cette formation tient compte des spécificités prévues par les conventions collectives du secteur (Branches Unifed / aide à domicile).

## Objectifs

- Acquérir la réglementation relative à la durée du travail
- Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles
- Comparer les obligations de la loi et celles des accords collectifs

## Programme

- Hierarchie des normes dans le cadre de la durée du travail
- Identifier le temps de travail effectif
  - La définition légale et son application
  - Le décompte du temps de travail effectif
- Les cas particuliers
  - Les astreintes
  - Le régime des équivalences
- Les durées maximales de travail et les repos obligatoires
  - L'amplitude
  - La durée maximale quotidienne
  - Le fractionnement de la journée de travail
  - La pause
  - Le repos quotidien, le repos hebdomadaire
  - La durée maximale du travail
- Le travail de nuit
  - La mise en place
  - La durée maximale
  - La contrepartie

### Date(s) :

Inter : 4 juin 2019

Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

### Lieu :

Inter : URIOPSS - Marseille

Intra : dans vos locaux ou dans les nôtres selon la pertinence

### Durée :

Inter : 1 jour – 7 heures

Intra : selon vos besoins

### Coût :

Inter : 275 €

Intra : selon la durée

### Public :

Directeurs généraux, directeurs, chefs de service, responsables RH, personnels administratifs

### Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances
- Echanges sur les pratiques et recherche en groupe des solutions concrètes aux questions posées
- Etude de cas

### Intervenante :

Anne QUINTON ou Sophie REZZI,  
Conseillères techniques de  
l'URIOPSS PACA et Corse, Droit  
social, droit associatif



## Programme (suite)

- **Maîtriser les cadres de l'aménagement du temps de travail**
  - Le principe de la semaine civile
  - Les aménagements du temps de travail pour les temps pleins
    - . la mise en place
    - . sur plusieurs semaines : cycle, quatorzaine, jours RTT
  
- **Les heures supplémentaires**
  - Le décompte
  - Les contreparties
  
- **Les organisations du travail à temps partiel**
  - Hebdomadaire, mensuel, annuel
  - Les heures complémentaires
    - . La limite
    - . La contrepartie
  
- **Le contrôle de la durée du travail**
  - L'obligation légale
  - L'outil de suivi